

## Les Etats Généraux du Syndrome du Bébé secoué, sous le haut patronage de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille

8h-8h45	<b>accueil des professionnels</b>				
8h45-9h15	accueil (Grand Auditorium) Mr Xavier BERTRAND, Président de Région des Hauts de France (sous réserve) Mme Charlotte BRUN, Adjointe au Maire de la Mairie de Lille ouverture : Mme Danielle Gobert, Avocate et Présidente de l'association LES MAUX LES MOTS POUR LE DIRE				
9h15-10h45	table ronde présentée par Mr Adrien LANNNOY, Journaliste à Grand Lille TV du mécanisme aux lésions cérébrales (Professeur Matthieu Vinchon, Neurochirurgien - CHRU de Lille - Vice Président de l'association LES MAUX LES MOTS POUR LE DIRE) la prise en charge médicale : du SAMU à la rééducation (Docteur Marie Emilie Lampin, Réanimatrice pédiatrique - CHRU de Lille) des lésions cérébrales initiales aux conséquences cognitives et neurosensorielles (Docteur Jean-Marie Cuisset, Neuropédiatre - CHRU de Lille) la prévention : les recommandations de la HAS (Docteur Anne Laurent-Vannier, Médecin de médecine physique et de réadaptation - hôpitaux de Saint Maurice)				
10h45-11h	<b>pause café, visite des stands</b>				
11h-12h30	session centrale (grand auditorium) le stress périnatal (Pr S Hanssens) Un bébé secoué : le point de vue du pédopsychiatre (Pr Delion) l'expertise médico-légale (dr N Noulé) table ronde : discussion animée par Adrien Lannoy	<b>session parallèle 1</b> les signes d'alerte à ne pas manquer (Dr A Matthews)	<b>session parallèle 2</b> paroles : de l'enfant, du parent, du soignant (Me Lampin, C Brodar, V Piette, K Lefebvre)	<b>session parallèle 3</b> la prévention en périnatal : le crying plan (A Huc, L Storme)	<b>session parallèle 4</b> la réparation : A Laurent-Vannier, A Yatzimirsky, Sylvie Vernassière Avocate, Catherine Pouzol, Avocate
12h30-14h	<b>déjeuner libre</b>				
14h-15h30	session centrale (grand auditorium) : de la répression aux actions de parentalité le juge des enfants (Y Ruocco) la brigade de protection de la famille, gendarmerie de Cambrai l'avocat (Maître Verdier et Maître COUSIN) le procureur (Elise Bozollo) table ronde : discussion animée par A Lannoy	<b>session parallèle 1</b> les signes d'alerte à ne pas manquer (Dr A Matthews)	<b>session parallèle 2</b> paroles : de l'enfant, du parent, du soignant (ME Lampin, C Brodar, V Piette, K Lefebvre)	<b>session parallèle 3</b> la prévention en périnatal : le crying plan (A Huc, L Storme)	<b>session parallèle 4</b> la réparation : A Laurent-Vannier, A Yatzimirsky, Sylvie Vernassière Avocate, Catherine Pouzol, Avocate
15h30-16h	<b>pause café, visite des stands</b>				
16h-18h30	Restitution des ateliers animée par le Pr. Delion les effets sur les professionnels de l'accueil d'un bébé secoué clôture de la journée				
19h-22h	<b>session plénière : gratuit pour les professionnels et le grand public - Les cris incessants du nourrisson : que faire ?</b>				
19h-19h10	accueil				
19h10-19h20	présentation de l'association (D Gobert & M Vinchon)				
19h20-20h00	participation de la compagnie théâtrale "La belle histoire"				
20h00-20h30	restitution de la journée synthèse (P Delion)				
20h30-21h00	la prévention du syndrome du bébé secoué, animée par le Pr L Storme, Réanimateur néonatal CHRU de Lille				
21h00-21h45	témoignages : association Tatiana				
21h45-22h00	échange avec le public animé par Mr Adrien LANNNOY				

**L'association « Les maux les mots pour le dire », vous convie  
aux Etats Généraux du Syndrome du Bébé Secoué :  
Le vendredi 1er décembre 2017 de 08h00 à 22h00  
Au Nouveau Siècle à LILLE (59800), 17 Place Mendès France**



**Frais d'inscription 10 € pour les professionnels**

**Possibilité de déjeuner aux alentours**

**Pour y participer, cliquer sur le lien suivant :**

<http://goo.gl/forms/sNerGAOGz2hwXEsk1>

**Entrez vos coordonnées et validez votre inscription en adressant votre règlement par chèque à l'ordre de "lesmauxlesmotspourledire" à l'adresse postale suivante :**

**LES MAUX LES MOTS POUR LE DIRE**

**A l'attention de Maître GOBERT**

**31 RUE DU GENERAL DE GAULLE**

**59110 LA MADELEINE**

**Réponse souhaitée pour le 15 OCTOBRE 2017 au plus tard**